



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

**N2 Messieurs et Dames Zone 4**

**CRITERIUM FEDERAL Tour 3**

**CONVOICATIONS**

**Toutes les catégories** se dérouleront à **PERTUIS (84120)**  
dans le gymnase Verdun Ouest, avenue de VERDUN.

**Le Samedi 25 janvier 2020**

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

**Le Dimanche 26 janvier 2020**

Poursuite de la compétition à 9H00

<b><u>Responsable Fédéral</u></b> :	Gilbert CHAVEROT	06.82.84.33.48	<a href="mailto:g.chaverot@free.fr">g.chaverot@free.fr</a>
<b><u>Juge-arbitre</u></b> :	Gérard ESPIE	06.08.36.11.01	<a href="mailto:g.espie@orange.fr">g.espie@orange.fr</a>
<b><u>Organisateur</u></b> :	Club de CS PERTUISIEN Patrice ZUANON	06.27.65.17.71	<a href="http://pertuis-tennisdetable.fr">pertuis-tennisdetable.fr</a> <a href="mailto:pertuisping@laposte.net">pertuisping@laposte.net</a>

**Les balles fournies par Butterfly seront des G40+ BLANCHES et en PLASTIQUE!**

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE**

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la F.F.T.T.

**RAPPEL** : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

**Nota : Le forfait est excusé si :**

☞ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

☞ **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

**Tableaux féminins** : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –

Samedi : **poules de 5** (4 tours en D15, D13 et D11, 3 tours en DSE et D18) ;

Dimanche : Fin des poules,

Barrages 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ; les perdantes jouent les places 5-6 ;

les gagnantes avec les 1<sup>ères</sup> pour les places 1 à 4 ;

1/2F et F entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour les places 7 à 10.

**Tableaux masculins** : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -

Samedi : **Poules de 4** ;

Dimanche : Barrages 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ; les perdants avec les 4<sup>èmes</sup> jouent les places 9 à 16 ;

les gagnants avec les 1<sup>ers</sup> jouent les places 1 à 8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

**Placement des joueurs** : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** (d'après les points classement pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

## **Les règles pour les montées de N2 :**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

- le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;

- le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;

- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

*A l'issue du **dernier tour** :*

- le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

- le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;

- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

## **Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens dans la division :**

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;

- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune en **MSE**) ;

- Donc, 5 descentes (12<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M18, M11, et 6 descentes (11<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

**Pour ce T3, un maintien supplémentaire en MSE, donc 6 descentes (11<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>).**

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;

- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;

- Donc, 2 descentes (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D18, D11, et 3 descentes (8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X18) si le montant de X18 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...

+ 1 descente supplémentaire en X15 (X18) si l'un des descendants de X18 (XSE) est un -15 (-18) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...